



# Faculté de médecine

MD

MOTR2CE

Certificat en réhabilitation motrice des malades mentaux et des handicapés mentaux



## Gestion du programme

**IEPR** Institut d'éducation physique et réadaptation

Responsable académique : Patrick Willems

Contact : Secrétariat de l'Institut d'éducation physique et de réadaptation

Tél. 010474418

## Conditions d'admission

Ce programme est accessible aux porteurs du diplôme de licencié en kinésithérapie et réadaptation.

## Contenu du programme

Il comporte une double orientation :

- une orientation de réhabilitation pour les malades mentaux ;
- une orientation motrice pour les handicapés mentaux.

Selon l'option prise, l'étudiant effectuera un *stage de six mois* répartis en deux fois trois mois dans deux endroits de stage agréés par la commission chargée d'octroyer le certificat de spécialisation.

## Évaluation

L'étudiant devra défendre oralement devant cette commission un travail original sur son stage.